

une conjonction, si l'une des deux est un peu longue. Il s'amusait à cultiver ses terres, et à tailler les arbres qu'il avait plantés lui-même.

IV. Les circonstances exprimées par plusieurs mots, les accompagnements accessoires sont séparés par une ou deux virgules, selon qu'ils sont placés au commencement ou au milieu de la phrase.

*Pressé par la douleur, je m'endormis.*

Leurs ossements humiliés dans la poussière, selon le langage de l'Écriture, se réjouissent dans l'espérance de leur résurrection glorieuse.

*Le fruit meurt en naissant, dans le germe infecté.*

*Daignez, ô mon Dieu, venir à mon secours.*

V. On doit mettre entre deux virgules la phrase incidente explicative, et sans virgule la phrase incidente restrictive.

Les hommes, qui sont raisonnables, devraient suivre les lumières de la raison.

*L'écolier qui étudie deviendra savant.*

VI. On met une virgule entre deux phrases d'une même période, si aucune d'elles n'est sous-divisée en parties plus petites. *Si vous pratiquez la vertu, vous serez heureux.*

VII. Entre plusieurs phrases finies et détachées qui concourent à exprimer une même pensée : *Turenne meurt, tout se confond, la fortune chancelle, la victoire se lasse, la paix s'éloigne, le courage des troupes est abattu, tout le camp est immobile.*

VIII. Après certaines expressions abrégées, qui au commencement d'une phrase tiennent lieu d'une autre phrase ou d'une circonstance.

*Encore trop heureux, si le malheur sert à m'instruire.*

*Bref, je suis très satisfait de votre conduite.*

#### POINT-VIRGULE (;).

Le point-virgule marque une pause un peu plus longue que celle de la virgule. On s'en sert :

I. Pour séparer les différents membres d'une période qui n'ont point de rapport l'un à l'autre. *Le cœur de l'homme est si grand que le monde entier ne peut le remplir ; que tout ce qui est borné l'agite et l'inquiète ; qu'il*